

OFFICE SOCIAL  
Réf.SD - 220

Esch / Alzette, le 13 octobre 2009

Monsieur Jeannot CLEMENT

Secrétaire communal

Concerne: Délibération de l'Office Social concernant le renouvellement d' un cinquième  
et le vote d'un nouveau membre

---

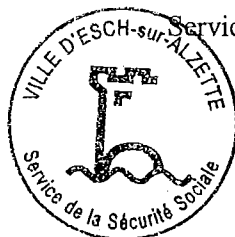
Monsieur le secrétaire communal,

Par la présente, l'OFFICE SOCIAL de la Ville transmet une délibération concernant le renouvellement d'un cinquième de la commission administrative, ainsi que le remplacement d'un poste vacant au sein de la commission administrative en vue de les soumettre au vote du prochain conseil communal.

Tout en vous remerciant d'avance pour votre gentille collaboration, veuillez agréer, Monsieur le secrétaire communal, l'expression de mes salutations amicales.

Le chef de service du

Service de la Sécurité Sociale.





# EXTRAIT

## DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE L'OFFICE SOCIAL

SÉANCE DU 30 septembre 2009

### PRÉSENTS:

Monsieur André MULLER, président  
Madame A. STOCKLAUSEN.SCHROEDER,  
secrétaire,  
M. Josy MISCHO, commissaire-ordonnateur  
Monsieur BACK John, membre

L'Office Social,

Vu que Madame Landy CASALI, membre de la commission administrative de l'Office Social depuis le 16 septembre 2003, est décédée en date du 19 juillet 2009 ;

Attendu qu'il faut procéder au remplacement du poste devenu vacant ;

Vu les articles 3 et 4 du règlement organique des bureaux de bienfaisance du 11 décembre 1846 ;

Vu la lettre du POSL ( Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois ) en date du 29 septembre 2009 proposant de remplacer Madame Landy CASALI par Monsieur Jos KOLLMESCH, né le 23 novembre 1943 à Esch/Alzette, de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-4342 Esch/Alzette, Cité verte no 9 ;

Après avoir délibéré conformément à la loi, procède au vote secret qui a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : les quatre membres  
A obtenu 4 voix : Monsieur Jos KOLLMESCH

De sorte que le candidat Jos KOLLMESCH a obtenu la totalité des suffrages ;

Après avoir pris compte du résultat du vote, la  
commission administrative

décide  
de proposer comme candidat

pour le poste vacant

Monsieur Jos KOLLMESCH demeurant à L-4342 Esch/Alzette, Cité Verte no 9

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Pour expédition conforme,  
Le président,



Le secrétaire,





Ville d'Esch-sur-Alzette  
**Secrétariat**  
ER

**Délibération du Collège  
des Bourgmestre  
et Echevins de la Ville  
d'Esch-sur-Alzette**

**Séance du 9 octobre 2009**

**Présents:** Hinterscheid, Spautz, Tonnar  
échevins.  
Clement, secrétaire communal

**Absents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, échevin.

**Le Collège des Bourgmestre et Echevins;**

**Objet: Office social : renouvellement d'un cinquième**

Considérant que la commission de l'Office social est à renouveler d'un cinquième ;

Considérant que Madame Landy CASALI, membre de la commission administrative de l'Office social depuis le 16 septembre 2003 est décédée le 19 juillet 2009 ;

Considérant qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement ;

Vu les articles 3 et 4 du règlement organique des bureaux de bienfaisance du 11 décembre 1846 ;

Vu l'article 31 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu les dispositions de la loi électorale du 18 février 2003 ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi ;

**décide  
à l'unanimité**

de proposer Monsieur Jos Kollmesch, demeurant à Esch-sur-Alzette, 9, Cité Verte, comme candidat au poste vacant de membre de l'office social.

en séance

date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 15.10.2009  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,